

Retrouver le sens de nos missions

Le Conseil national « Spécial élections professionnelles » qui s'est tenu le 9 juillet dernier a été l'occasion de jeter les bases de la préparation aux élections qui se tiendront du 27 novembre au 4 décembre prochain. La discussion a porté sur les revendications professionnelles établies en cohérence avec une analyse du système éducatif portée par une véritable ambition démocratique pour l'école.

Pour le SIA, la loi d'orientation de juillet 2013 dont l'objectif premier est une refondation pédagogique fondée sur l'affirmation que « tous les enfants sont capables d'apprendre et de progresser », impose plus que jamais que le corps des IA-IPR constitué de cadres experts pédagogiques de notre système éducatif soit, de la part du ministère et des recteurs, l'objet de toutes les attentions.

Cette analyse légitime alors, sans doute aujourd'hui plus qu'hier, des revendications de carrière et de conditions de travail des IA que le SIA porte de longue date : avancées de carrière permettant d'accéder à une hors-classe à l'échelle lettre C. ICA portée à 1500€/mois, recrutement par concours et liste d'aptitude, moyens matériels et humains indispensables pour mener nos missions... Autant de demandes en totale opposition avec les propositions ministérielles avancées en juin dernier, négligeant toute valorisation et ventant une plus grande mobilité au sein d'un grand corps de l'encadrement, progressivement indifférencié, au détriment des Inspecteurs d'académie que nous sommes.

Cette analyse aboutit également à s'opposer à la nouvelle gouvernance académique instaurée par le décret du 5 janvier 2012. De nature administrative celle-ci occulte intégralement la spécificité pédagogique du système éducatif dont les IA-IPR sont les experts. Afin de retrouver le cœur de l'Ecole en cohérence avec la loi d'orientation et de programmation de juillet 2013, le SIA revendique la création d'une voie pédagogique passant par la création d'un grand corps de l'inspection associant IEN, IA-IPR et IGEN et la définition d'emplois fonctionnels pédagogiques liés aux missions d'IA-IPR.

Cette analyse conduit enfin à s'interroger sur nos métiers et nos missions. C'est bien souvent leur évolution erratique qui conduit aujourd'hui à une souffrance professionnelle grandissante.

Cette souffrance au travail est pour le SIA une nouvelle préoccupation syndicale. C'est dans ce contexte que le Conseil national a invité Danièle LINHART, sociologue du travail et directrice de recherche émérite au CNRS et Alice CARDOSO, enseignante membre du SNES-FSU animatrice d'un groupe de travail sur le métier d'enseignant, afin d'éclairer de leurs analyses et de leurs expériences les pistes syndicales que nous pourrions ouvrir.

Danièle LINHART, spécialiste de la souffrance au travail a ainsi exposé comment la disparition des « collectifs » professionnels dans les entreprises contribue à cette souffrance. Avant les années 70, ces collectifs sont l'occasion de construire des explications sociales et politiques aux difficultés rencontrées. Les politiques d'indivi-

dualisation mises en place à cette époque sous couvert d'une vie professionnelle adaptée à ses besoins personnels marquent la fin de ces collectifs par la disparition des temps partagés (repas, pauses aux mêmes horaires...). Outre la disparition des collectifs, pour Danièle LINHART, le renoncement, imposé aux salariés, à leurs propres valeurs afin de viser une productivité plus importante est un autre volet explicatif de la souffrance au travail. Ce renoncement auquel se substitue la dictature des « bonnes pratiques » et qu'amplifie la politique du changement perpétuel est source de déstabilisation personnelle en rendant impossible la construction d'expérience et l'expression de valeurs.

Pour sa part, Alice CARDOSO a exprimé, lors de ce conseil national, comment le SNES-FSU enrichissant le domaine exclusif de la défense des conditions de travail s'oriente également vers une réflexion sur le métier d'enseignant de plus en plus source de souffrances, en particulier dans la mise en débat des prescriptions institutionnelles et des réalités de la classe. A la base la différence entre le prescrit et le réalisé est une constante particulièrement anxiogène pour les enseignants. A partir de travaux réalisés par le CNAM, le SNES-FSU propose aux enseignants, dans plusieurs académies, la participation à des groupes de réflexion travaillant à partir du réel de l'activité professionnelle afin d'en identifier les dilemmes et ainsi pouvoir agir sur cette activité. Ces dispositifs recréent ainsi du collectif professionnel en se fondant sur un cadre d'analyse, préalablement défini, de moments de classes relatés par un des membres du groupe. Ce cadre de travail, d'analyse et d'échange parfaitement sécurisé parvient à libérer la parole des enseignants participants et permet l'émergence de constats édifiants sur les antagonismes que le métier amène à gérer au quotidien.

Ces apports théoriques et d'expérience invitent le SIA à renforcer les modalités syndicales permettant de favoriser à l'échelle académique et nationale les dimensions collectives et la référence aux valeurs, dont celle essentielle de démocratisation scolaire, afin de donner un sens à nos métiers de plus en plus happés par les dimensions technicistes et administratives.

Les élections professionnelles seront l'occasion de rappeler la loyauté critique défendue par le SIA car créatrice de réelles innovations efficaces pour la réussite des élèves.

La présentation d'une liste SIA aux élections à la Commission administrative paritaire nationale (CAPN) permettra de porter ces revendications tout comme celle d'une liste aux élections au Comité technique ministériel (CTM) fédérant le corps des IA-IPR autour de son identité professionnelle aujourd'hui ignorée.

Le bureau national

Si vous souhaitez écouter l'intégralité des interventions de Danièle Linhart et Alice Cardoso, contacter Yves Peuziat : yves.peuziat@ac-rennes.fr